



Liminaire

CSAL-FS du 12 décembre
2023



Évreux, le 12 décembre 2023

Madame la Présidente,

Le 27 septembre dernier le Directeur Général des Finances Publiques a dévoilé les premières mesures de son plan d'actions en matière de protection et de sécurité des agents, suite au dramatique événement qui a endeuillé notre Administration fin 2022. Même s'il reste encore beaucoup à faire, **Solidaires Finances Publiques** ne peut que se féliciter de la volonté affichée par ces premières annonces qui, pour certaines, étaient portées de longue date par notre organisation.

Solidaires Finances Publiques restera particulièrement vigilant sur l'engagement du Directeur Général à poursuivre le travail commencé avec nos organisations syndicales nationales.

Solidaires Finances Publiques se satisfait que la Direction ait déjà pris certaines mesures pour la protection des agent-e-s. Nous portons solennellement le souhait que les préconisations nationales soient pleinement et rapidement appliquées au niveau départemental en association avec l'ensemble des acteurs et actrices de prévention.

À propos du deuxième point à l'ordre du jour, **Solidaires Finances Publiques** tient à saluer le travail réalisé par le Médecin du Travail concernant la rédaction de son rapport. Les conclusions sont édifiantes : charge de travail importante, perte du sens du travail, insécurité professionnelle.

Désormais, l'agent-e des finances publiques doit s'adapter à tout : FAQ, boîte à outils, sites partagés, stages anti-stress, anti-agressivité, d'accompagnement du changement... C'est à l'humain de s'adapter à la machine, et plus l'inverse. Cet exemple montre bien l'inversion des valeurs en cours dans la fonction publique.

En effet, il fut un temps, pas si lointain, où la DGFIP mettait un point d'honneur à placer l'humain au centre de ces projets. On appelait cela le sens du service public, une notion à laquelle nous demeurons attaché-e-s !

Pour **Solidaires Finances Publiques**, l'humain doit être la préoccupation cardinale dans toute action de l'État. Une action dirigée vers plus d'égalité, plus de justice et plus de solidarité.

Enfin, **Solidaires Finances Publiques** vous demande de communiquer aux représentant·e·s du personnel en CSAL-FS les déclarations d'accidents de service au fil de l'eau, à l'instar des fiches de signalement. Leur communication en temps réel permettra aux représentant·e·s du personnel d'étudier de façon réactive la pertinence de réaliser ou non une enquête dans le cadre de cet accident.

Les représentant·e·s de **Solidaires Finances Publiques** au CSAL-FS de l'Eure